

# Formation sécurité incendie : exercice d'évacuation

Prévention incendie

## PUBLIC

Toute personne chargée de l'évacuation des locaux et ensemble du personnel présent sur site

## INTERVENANTS

Professionnel de la prévention incendie

## SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

### DURÉE

2 heures (exercice + rédaction du compte-rendu)

### DATES

Nous consulter

### LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

### TARIF

Nous consulter

### Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

### Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



## VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

## Contexte réglementaire

Art. R4227-39 Code du travail "dans les établissements soumis à la mise en place de Consignes Incendie [établissement de plus de 50 personnes à un instant donné ou les entreprises quelques soient leur taille qui utilisent ou mettent en œuvre des matières inflammables], la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail."

## Objectifs

- Mettre en pratique des consignes incendie et l'organisation des secours internes
- Répondre à son obligation de réaliser des exercices d'évacuation semestriellement

## Programme

### Déroulement de l'exercice

- Possibilité d'organiser un exercice d'évacuation inopiné ou programmé afin de valider l'organisation des secours internes et la bonne connaissance des consignes incendie ou instructions incendie par l'ensemble des équipes
  - En fonction de la configuration des locaux et des effectifs de l'entreprise :
    - positionnement d'observateurs aux points stratégiques de l'évacuation, par exemple ascenseur/WC/issues de secours/point de rassemblement
    - briefing des observateurs par le formateur
  - Rédaction et remise d'un compte-rendu d'évacuation pouvant figurer dans le registre de sécurité incendie
  - Possibilité d'utiliser des fumigènes pour rendre crédible l'exercice
  - Debriefing à chaud avec l'intervenant
  - Enregistrement de l'exercice dans le registre de sécurité de l'entreprise
  - Rédaction et remise d'un compte-rendu écrit
- Notre intervenant organisera l'exercice.

**! ATTENTION : prévoir la présence d'un technicien pour remettre en service les déclencheurs manuels et le système d'alarme interne après l'exercice**

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exercice d'évacuation avec possibilité d'utilisation de fumigènes

## Suivi et modalités d'évaluation

- Mise en situation pratique
- Enregistrement de l'exercice dans le registre de sécurité
- Debriefing à chaud et envoi d'un compte-rendu

## Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat. Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).